

La vente en pharmacie des antibiotiques à l'unité est "espérée pour le 1^{er} avril 2026"

■ La mesure intègre le plan 2026-2030 de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

C'est un constat scientifique établi de longue date: les bactéries ont la capacité de s'adapter aux antibiotiques – ou aux antimicrobiens de manière générale – et, à terme, de leur résister. C'est ce qu'on appelle l'antibiorésistance. En Belgique, plus de 1 300 personnes meurent chaque année d'une infection résistante, selon des données communiquées mardi par le SPF (service public fédéral) Santé publique. Dans environ 70% des cas, une telle infection a été contractée pendant ou après un traitement médical, par exemple à l'hôpital ou en maison de repos.

C'est la raison pour laquelle la lutte contre la surconsommation d'antibiotiques, destinés tant aux humains qu'aux animaux, est une priorité sanitaire portée, entre autres, par l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé).

Le retard belge

Selon un rapport publié mi-décembre par la Commission européenne et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la consommation d'antibiotiques en Belgique avait connu une chute importante durant la période Covid, avant de repartir à la hausse en 2023 (20,6 doses quotidiennes pour mille habitants) et de retrouver quasiment le niveau d'avant la pandémie.

Des chiffres plus récents des Mutualités libres montrent cependant une inversion de la tendance. Entre juillet 2024 et juin 2025, 29,5% des gens affiliés aux Mutualités libres avaient reçu au moins un antibiotique délivré en pharmacie publique, contre 33,4% un an plus tôt. Il s'agissait de la plus forte baisse observée depuis cinq ans.

La Belgique reste néanmoins en retard sur ses objectifs. Le SPF Santé publique rappelle que l'Union européenne demande une réduction de 18% de l'usage des antibiotiques chez l'humain entre 2019 et 2030, alors que "la baisse actuelle n'est que de 4%". Dans le secteur animal, par contre, l'objectif d'une réduction de 50% "est presque atteint".

Le plan d'action national "One Health"

C'est dans ce contexte que les différents niveaux de pouvoir en Belgique (fédéral, Régions et Communautés)



Le médecin devra prochainement prescrire le nombre exact d'antibiotiques dont le patient a besoin.

se sont entendus sur un nouveau plan d'action national "One Health" contre la résistance aux antimicrobiens pour les années 2026-2030, indique le SPF Santé dans son communiqué. Ce plan vise à "réduire davantage l'usage des antibiotiques et [à] lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans les soins de santé, le secteur animal et l'environnement".

Plusieurs mesures sont citées. La plus emblématique, sur laquelle le ministre fédéral de la Santé Frank Vandenbroucke (Vooruit) travaille depuis plusieurs années, prévoit la délivrance à l'unité des antibiotiques. "Les médecins devront prescrire le nombre exact d'antibiotiques nécessaires, et non plus une boîte entière [...] Résultat: moins de restes, donc moins de mauvais usage et moins d'antibiotiques qui se retrouvent dans l'environnement", résume le SPF.

Cette mesure est "espérée pour le 1^{er} avril", précise à La Libre le cabinet Vandenbroucke. Le budget 2026 de l'Inami (l'Institut national d'assurance maladie-invalidité) prévoit en

tout cas un investissement de 3,3 millions d'euros en faveur des pharmaciens dans le but de compenser l'augmentation de la charge de travail qu'impliquera la délivrance à l'unité des antibiotiques.

Le plan "One Health" prévoit aussi que les médecins généralistes, les pédiatres, les gynécologues, les urologues et les pneumologues auront accès dès la fin de l'année 2026 à une plateforme d'aide à la décision pour la prescription d'antibiotiques. L'institut de santé publique Sciensano sera chargée d'informer utilement les maisons de repos et de soins sur les infections et la résistance aux antibiotiques pour qu'elles puissent prendre des mesures *ad hoc*. Les hôpitaux seront encouragés financièrement à agir contre la résistance aux antibiotiques. Tandis que l'enregistrement de l'usage des antibiotiques, déjà prévu pour certains élevages, sera étendu à toutes les espèces animales, y compris les animaux de compagnie.

Les hôpitaux
seront encouragés
financièrement
à agir contre
la résistance
aux antibiotiques.

Antoine Clevers